restent. Pauvre M. Tucker.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je me garderai de critiquer de facon exagérée le discours du trône. Je veux être juste et mentionner qu'on y trouve un élément nouveau. Chaque année, au cours des 101 ans d'existence de la nation canadienne, l'un et l'autre parti ont toujours parlé, dans le discours du trône, du gouvernement de Sa Majesté. Le présent discours ne parle que du gouvernement tout court. Il va de soi que c'est là une façon bien plus élégante de s'exprimer et qui confère au Canada une identité tout à fait spéciale. Cela épargne tout au moins à Sa Majesté la perspective de se voir associée à un discours du trône où l'on s'engage si peu à aider les petites gens du pays.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: On peut pardonner aux Canadiens tout comme aux députés si, après la première lecture du discours du trône, ils l'ont considéré comme une échappatoire habile, mais ce qui me semble plus inquiétant, c'est que le gouvernement lui-même le considère sérieusement comme un discours du trône et qu'il soit réellement persuadé d'inaugurer convenablement, par ce discours creux, la décennie 1970.

Une certaine qualité doit rester attachée au discours du trône. On dirait que celui-ci a été rédigé par un comité réuni pour un cocktail, un cocktail de si bon ton qu'il a reconnu la nécessité d'établir un comité national de réforme juridique tout en consentant à remettre l'é ude de la question de la pauvreté au Canada.

Le gouvernement dirige ce pays comme s'il s'agissait d'un club privé et extrêmement fermé. Si vous n'avez pas de fortune, vous n'avez pas non plus voix au chapitre. Si vous êtes Indien, on vous renvoie aux provinces. Si vous ne parlez qu'une langue, vous devenez garçon d'ascenseur. Si vous voulez que prennent fin les massacres au Biafra ou que notre pays continue à jouer un rôle efficace au sein de l'OTAN, vous n'êtes pas assez sophistiqué pour faire partie du petit Canada, replié sur lui-même, auquel aspire le présent gouvernement.

Des voix: Bravo!

• (12.10 p.m.)

L'hon. M. Stanfield: Dès les premiers jours de la présente administration, j'ai été alarmé surtout par la détermination apparente des membres influents du cabinet de faire entrer la popula ion et les problèmes du Canada dans un moule prédéterminé et de méconnaître ou ridiculiser les réalités gênantes qui ne

Une voix: Les seuls candidats défaits qui s'y prêtaient pas. Le professeur Abraham Rotstein a brièvement exposé cette idée dans le numéro d'octobre du Canadian Forum. Je voudrais le citer:

> L'antinationalisme du premier ministre est bien connu, mais le libéralisme classique dont il découle et la façon dont cela modèle sa perspective fondamentale ne sont pas si manifestes. Personnalité à maintes facettes qui professe la méthode prag-matique d'envisager la politique, il se révèle le plus profondément idéologique des premiers ministres canadiens. Ce caractère apparaît rarement, mais lorsqu'il se manifeste par inadvertance, la déclaration peut être une révélation (même après que les spécialistes en relations publiques se sont empressés de la remplacer «dans le contexte»). Le plus célèbre de ses cris du cœur est son interrogation aux agriculteurs de l'Ouest, «Pourquoi devrais-je vendre votre blé?» C'est l'expression parfaite de la morale de l'économie du marchéelle exprime l'idée personnelle que le premier ministre se fait de la justesse des choses économiques. Il vaut la peine de réfléchir sur le degré de profondeur que devrait posséder un engagement pour effacer même momentanément soixante-quinze années de l'histoire de l'Ouest canadien—les syndicats du blé, la lutte autour de la bourse des grains de Winnipeg, et finalement la Commission canadienne du blé elle-même!

> La nouvelle politique à l'égard des Indiens offre un autre exemple. La tentative d'obliger les Indiens à «enfoncer ou surnager» d'ici cinq ans évoque uniquement le Poor Law Reform Act de 1834 loi cardinale pour la création d'un marché libre du travail dans l'économie du laissez-faire qui émergeait en Angleterre. Dire en outre, comme cela est arrivé qu'un secteur de notre sécurité canadienne ne peut conclure de traités avec un autre secteur cela revient à éliminer en un instant deux autres siècles de l'histoire canadienne. La législation précieuse sur les droits civils de la dernière session du Parlement, une belle réalisation en elle-même, clarifie la situation. L'orientation de la pensée appartient indubitablement au libéralisme classique. Malgré la devise personnelle du premier ministre—la raison avant la passion—il exprime lui-même le triomphe de la passion idéologique, non seulement sur la raison, mais aussi sur l'histoire. Cette position qu'il a certes le privilège d'adopter est, dans les circonstances, un fardeau pour le pays.»

> L'ancien ministre des Transports, aujourd'hui député de Trinity (M. Hellyer), a fait naître ce genre de crainte dans nos esprits en parlant de l'incapacité des membres influents du cabinet de comprendre les vrais problèmes du peuple canadien. Le discours du trône aggrave cette inquiétude parce qu'il ne touche en rien les millions de Canadiens qui, pour une raison ou une autre, ont besoin d'Ottawa. Il n'apporte rien aux autres millions dont la prospérité et la réussite dépendent de la voie où s'engagera le gouvernement pour combattre les périls que présentera une nouvelle décennie en ce qui concerne l'économie et l'environnement.

> Nous entendrons certainement le premier ministre cet après-midi et j'espère qu'il saura combler quelques-unes de ces lacunes et nous rassurer en nous annonçant des programmes omis dans le discours du trône et qui traitent

[L'hon. M. Stanfield.]